



21 Février 2022

RENAULT LE MANS

Lundi 21 février 2022, maintenons le cap sur nos revendications !

- ➔ Une augmentation générale des salaires pour tous
- ➔ Des embauches en CDI pour les intérimaires et les contrats GIECQ

Après notre appel à la mobilisation du mardi 15 février 2022 pour revendiquer des augmentations de salaires et des embauches en CDI, la direction générale de RENAULT convoque aujourd'hui les organisations syndicales pour discuter du contenu de la Négociation Annuelle Obligatoire 2022.

A l'issue de la réunion de bilan des mesures salariales 2021 qui s'est tenue le 7 février dernier, la direction de RENAULT n'a pas caché ses intentions pour 2022 : « **Pas d'augmentation de salaire, mais éviter aux salariés de perdre de l'argent** ». Autrement dit, il faudrait se contenter du CSA3 (maintien de la rémunération nette des salariés subissant l'APLD par le prélèvement de jours de congés) pour cette année.

Revendications CGT :

- AGS de 5% pour tous,
- Obtention d'un 13^{ème} mois chez Renault,
- Egalité Professionnelle,
- Uniformisation et revalorisation de 10% des primes,
- Revalorisation de la prime de transport et des indemnités kilométriques,
- Revalorisation de l'Unité d'Expérience Métier.

Pour info : les négociateurs CGT porteront la revendication de remettre en place le barème à chaud pour les fondeurs du Mans (barème à chaud qui est toujours appliqué à la fonderie de Cléon).

Seulement les attentes du personnel APR sont fortes. Leur mobilisation sur notre établissement en témoigne ! AGS, évolution professionnelle, reconnaissance des métiers (ex : fondeurs, usineurs, CDL, outilleurs, Op séniors, N4, Maintenance, CUET...), besoin d'embauches en CDI pour travailler dans de meilleures conditions et réduire considérablement la précarité mise en place depuis des mois dans les ateliers.

Pour le personnel ETAM et Cadres est-ce la même chose ? Au regard de votre absence de mobilisation jusqu'à maintenant, nous sommes en droit de nous interroger et de vous interroger !





Quel message souhaitez-vous envoyer à la direction dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire 2022 ?

Avec la CGT vous avez la possibilité de vous exprimer !

Aujourd'hui lundi 21 février 2022

Notre syndicat CGT RENAULT LE MANS appelle l'ensemble des salariés de l'usine, du CTC, et les intérimaires à débrayer 59 minutes minimum

- **A partir de 12h21 pour l'équipe du matin**
- **A partir de 13h20 pour l'équipe du soir, l'horaire de normale et pour les intérimaires qui souhaitent participer après l'équipe du matin**
- **Dans la nuit du 21 au 22 février pour l'équipe de nuit.**

Rassemblement inter-équipe pour tous à partir de 12h21 à l'entrée principale de l'usine (organisation d'un café sur place).

Après échange avec la CFDT RENAULT LE MANS, leur secrétaire de section nous a fait savoir que leur syndicat appelait de son côté sans participer à une action intersyndicale avec la CGT.

A l'occasion de ce rassemblement, les délégués CGT pourront rendre compte des résultats financiers de l'entreprise pour 2021 et des propositions mises en avant par la direction générale dans le cadre des NAO 2022.

Solidarité avec les intérimaires !

Dans le cadre de ces NAO 2022, notre mobilisation se veut aussi solidaire avec nos collègues intérimaires qui eux paient au prix fort la politique de RENAULT vis-à-vis des rémunérations et de l'absence d'embauches en CDI depuis 2 ans.

Sans eux notre usine ne tournerait pas, mais en guise de remerciements ces salariés sont payés aux

plus bas coefficients, subissent l'APLD avec perte de salaire, ne touchent pas les fruits de l'intéressement groupe et local et ne sont considérés que comme variable d'ajustement.

Nous salariés Renault nous devons donc les soutenir et demander leur embauche en CDI Renault (et non en CDI intérim) !